

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques			
Ancien Code	PAIR2B13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI2130		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Emmanuelle COPPEE</b> (emmanuelle.coppee@helha.be)            Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be)            Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be)            Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Julie VAN ROYE</b> (julie.van.roye@helha.be)            Aurélie MAENE (aurelie.maene@helha.be)            Charles JAUNIAU (charles.jauniau@helha.be)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b>  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Flavia SANTOS GARRIDO</b> (flavia.santos@helha.be)            Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be)            Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)            Vincent HOUTTEMANE (vincent.houttemane@helha.be)            Jean François ADAM (jean.francois.adam@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 213 "Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques" est composée de 3 Activités d'Apprentissage :

- "Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique"
- "Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)"
- "Approche intégrée par exercices"

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les

protocoles

## Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### **Acquis d'apprentissage visés**

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	48 h / 3 C
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	18 h / 1 C
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	30
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	10
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Ancien Code	5_PAIR2B13A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI2131		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julie VAN ROYE</b> ( <a href="mailto:julie.van.roye@helha.be">julie.van.roye@helha.be</a> ) Aurélie MAENE ( <a href="mailto:aurelie.maene@helha.be">aurelie.maene@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.

Centrée sur les maladies chroniques, cette activité d'apprentissage est en lien avec l'objectif continué d'intégration du bloc 2 qui concerne des situations courantes et chroniques dans lesquelles l'étudiant met en œuvre, pour un client stable et son entourage, des interventions autonomes et prescrites liées aux domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dans un cadre organisé et sous supervision.

Ces situations se situent dans le cadre extrahospitalier ou hospitalier.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Prérequis :

Anatomie - physiologie - pathologie - évaluation infirmière (I et II)

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

### **Acquis d'apprentissage de l'activité**

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

#### **Partie « pathologie médicale »**

- Identifier les causes, les manifestations cliniques et les surveillances des pathologies diagnostiquées par le médecin
- Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie/physiopathologie
- Justifier les examens demandés et les renseignements qu'ils apportent
- Justifier le traitement mis en place (mesures hygiéno-diététiques et médicaments)

#### **Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien aux principes généraux » :**

Au départ du contexte de la personne, en lien avec les pathologies médicales, établir les diagnostics et plans de soins et les argumenter.

#### **Objectifs :**

- Lister les suspicions de complications médicales et les surveillances en lien avec chaque plan de soins de référence
- Lister les hypothèses de D.I. les plus fréquentes en lien avec chaque plan de soins de référence
- Associer des résultats (grilles NOC) aux hypothèses de DI
- Associer des interventions (NIC) aux hypothèses de DI, aux suspicions de complications médicales et aux résultats
- Sélectionner dans une situation clinique, l'hypothèse diagnostique confirmée, le résultat et les interventions associées.

## **3. Description des activités d'apprentissage**

### **Contenu**

#### **Partie « pathologie médicale »**

- Respiratoire
  1. BPCO et infections respiratoires
  2. Asthme
  3. Cancer du poumon et épanchement pleural
  4. Insuffisance respiratoire chronique
  5. Apnées du sommeil
- Cardio-vasculaire :
  1. HTA et facteurs de risque des maladies cardiovasculaires,
  2. La maladie coronaire (angor), infarctus (cité mais vu en 4ème)
  3. L'insuffisance cardiaque
  4. Les valvulopathies, la péricardite, les troubles du rythme les plus fréquents (FA, extrasystole, ...) de manière succincte
  5. Les artériopathies chroniques des membres inférieurs
  6. Maladies thromboemboliques veineuses
  7. Dissection aorte, anévrisme
- ...
- Gastro-entérologie : pathologies chroniques des voies digestives, du foie et du pancréas
  1. Œsophage : œsophagite et reflux
  2. Estomac : ulcère gastroduodéal, gastrite, cancer gastrique
  3. Intestins : maladies inflammatoires chroniques, syndrome de malabsorption, colopathies fonctionnelles, cancer colorectal, polypes, diverticules

- 4. Foie : hépatites chroniques, cirrhose, insuffisance hépatique
- 5. Pancréas : pancréatite chronique
- Néphrologie : maladies rénales chroniques et insuffisances rénales chronique et terminale

#### **Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien aux principes généraux »**

- Raisonnement clinique
- Plan de soins destiné au patient insuffisant respiratoire chronique
- Plan de soins destiné au patient en fibrillation auriculaire
- Plan de soins destiné au patient dénutri
- Plan de soins destiné au patient cirrhotique

#### **Démarches d'apprentissage**

Exposés

Analyse de situations cliniques

Supports audiovisuels

Appropriation du concept des cartes mentales

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Travail au départ des projets de soins des étudiants en stage

Cas clinique au terme des heures de cours pour préparer à l'examen.

#### **Sources et références**

Notes de cours sur connectED

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 3). De Boeck.

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 4). De Boeck.

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 2). De Boeck.

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cf. ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit.

Cette unité d'enseignement est évaluée par un examen écrit en deux parties sur 30 points :

· Partie 1 (Q1) (15 points)

· Partie 2 (Q2) (15 points)

Toute partie non présentée sera sanctionnée d'une note PP (pas présenté).

Les modalités d'évaluation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'échec à l'activité d'apprentissage au Q2, l'étudiant peut activer une dispense de matière pour la partie réussie (1 ou 2) pour la session du Q3.

Il lui est possible de représenter uniquement la partie en échec et de conserver la note de la partie réussie.

En cas d'échec à l'UE au terme du Q3, toutes les parties seront représentées l'année académique suivante.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

## **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 30 points sur 40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL  
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)			
Ancien Code	5_PAIR2B13B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI2132		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Charles JAUNIAU</b> ( <a href="mailto:charles.jauniau@helha.be">charles.jauniau@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques. L'infirmier sera amené à accompagner régulièrement des personnes faisant l'objet d'examen radiologiques et autres techniques d'investigation. Les savoirs et savoir-faire développés dans le cadre du cours sont indispensables à l'infirmier pour informer, préparer et assurer la surveillance et la sécurité du client.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

## Acquis d'apprentissage de l'activité

- Faire des liens entre les données médicales et les techniques d'investigation présentes dans la situation du patient
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Justifier les mesures de radioprotection élémentaires à prendre pour le personnel et le patient
- Décrire et expliquer les principes des principales techniques de radiologie et d'investigation
- Formuler oralement ou par écrit les informations à donner au patient à propos des examens courants
- Décrire et différencier les radiations ionisantes
- Expliquer les effets biologiques des radiations ionisantes
- Expliquer les risques des radiations ionisantes

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Notions de biophysique
- Mesures de radioprotection
- Endoscopies
- Radiologie et scanner
- Scintigraphie
- Echographie
- Résonance magnétique nucléaire

### Démarches d'apprentissage

- Méthode expositive
- Illustrations avec exemples pratiques

### Dispositifs d'aide à la réussite

Questionnaire en fin de chapitre dans le syllabus  
Réponse aux questions sur la matière

### Sources et références

Cf. ConnectED

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes du cours (syllabus) sur connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen oral au Q2 et au Q3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%



production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Jolimont** Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : [sante-jolimont@helha.be](mailto:sante-jolimont@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Ancien Code	5_PAIR2B13C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI2133		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julie VAN ROYE</b> ( <a href="mailto:julie.van.roye@helha.be">julie.van.roye@helha.be</a> ) <b>Aurélie MAENE</b> ( <a href="mailto:aurelie.maene@helha.be">aurelie.maene@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Les exercices sont intégrés aux activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

A partir du projet de soins du stage concerné, développer les attendus de l'UE 213 et du projet de soins de l'UE 215

### Démarches d'apprentissage

Accompagnement des enseignantes sur le projet de soins des étudiants.

Favoriser la progression des étudiants dans l'atteinte des compétences de l'UE 213.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pendant le stage.

### Sources et références

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

/

Voir ressources de l'UE 213A

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

/

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### **Dispositions complémentaires**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).